

Questions orales

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, je remercie le député pour sa question. Je n'oublie pas qu'il représente une région où il y a beaucoup de fabriques. Je suis heureux qu'il ait attiré l'attention du public sur Contact 81, programme qui nous a permis de relever près de 4,000 nouvelles entreprises canadiennes, 4,000 nouveaux manufacturiers, pour certains fournisseurs importants du gouvernement du Canada. Ce relevé vient à point nommé vu que j'ai annoncé de concert avec le ministre de l'Industrie et du Commerce la création d'une caisse de développement des sources qui favorisera l'ouverture de nouvelles entreprises de fabrication.

Des voix: Bravo!

* * *

LA CONSOMMATION**LES PRIX DU BŒUF ET LES BÉNÉFICES DES CHAÎNES D'ALIMENTATION**

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, ma question fait suite à celle que le député de la Saskatchewan a posé, quoique la mienne s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations.

Il n'y aucun doute dans l'esprit d'un bon nombre de Canadiens que les offices de commercialisation ne sont pas la solution aux problèmes avec lesquels les éleveurs de bétail sont aux prises. Leurs problèmes découlent des taux d'intérêt élevés et de l'inaction du gouvernement.

● (1440)

Je voudrais demander au ministre de la Consommation et des Corporations si son ministère enquête ou enquêtera pour découvrir si, comme on l'affirme, les supermarchés font des bénéfices excessifs aux dépens principalement des producteurs et des consommateurs.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, je dois dire à l'honorable député que les fonctionnaires de mon ministère examinent actuellement toutes ces questions.

[Traduction]

M. Murta: Madame le Président, je n'ai pas très bien saisi la réponse du ministre. Je vais tenter de lui faire donner une réponse plus claire et peut-être un peu moins désinvolte.

L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE SUR LES BÉNÉFICES DES SUPERMARCHÉS

M. Jack Murta (Lisgar): Le ministère va-t-il enquêter sur les accusations que les journaux ont répandues, selon lesquelles les supermarchés de diverses régions du Canada, notamment de l'Ouest, font des bénéfices excessifs aux dépens des consommateurs et des producteurs de bœuf?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, j'ai répondu que mon ministère vérifiait tous ces aspects. Si l'honorable député a des accusations précises à porter, plutôt que de me poser une question insignifiante et sans aucune substance, qu'il les porte!

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE**LES RENSEIGNEMENTS DÉVOILÉS DANS LA PRESSE—DEMANDE DE DIVULGATION DES DOSSIERS DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, je voudrais revenir sur les questions que j'ai posées au premier ministre pour remettre sur le tapis certaines de ces vieilles affaires de sécurité au sujet desquelles il faudra absolument que les députés soient bien informés si nous devons prochainement débattre de l'avenir du service de sécurité. Grâce à ce que je qualifierai de fuites bien inspirées et sélectives au sein même du gouvernement, la presse a récemment fait allusion à plusieurs reprises à l'ancien ambassadeur John Watkins et à certains de ses problèmes. Puisque, comme le premier ministre le sait je crois, et comme le solliciteur général le sait assurément, le gouvernement dispose encore d'un certain nombre de rapports et de documents d'enquête, le premier ministre estime-t-il comme moi qu'il est plutôt scandaleux que le public canadien ne soit mis au courant de ces événements que par le truchement d'articles de journaux? Pourquoi Diable le gouvernement ne commence-t-il pas à divulguer le contenu de certains de ces dossiers vieux d'au moins dix ans puisqu'il est évident que cela servirait l'intérêt du public et celui des députés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a traité en particulier de la question de l'Ambassadeur Watkins dans la réponse qu'il a donnée il y a quelques semaines en déclarant que le gouvernement et le service de sécurité n'avaient pas de raison de penser que M. Watkins ait de quelque façon que ce soit aidé une puissance étrangère en matière de sécurité. Le gouvernement étant convaincu de ceci, je ne vois pas en quoi l'intérêt public aurait quelque chose à gagner à connaître les allégations concernant la vie privée de M. Watkins alors qu'il était ambassadeur. Peut-être que le député a une conception différente de ce qui constitue l'intérêt public. Je ne vois aucun avantage pour le bien public dans la publication de ce genre d'histoires. Cela excite peut-être le député mais tel n'est pas le but recherché quand on publie des renseignements personnels sur des individus.

Quoi qu'il en soit et je l'ai signalé à l'ancien solliciteur général, s'il y a des raisons de croire que le ministre a d'une manière ou d'une autre été induit en erreur en déclarant qu'on ne disposait pas de preuves permettant de mettre en accusation M. Watkins, il devrait alors le dire et rendre publiques ses preuves ou les remettre sous le sceau du secret au service de sécurité. Voilà la position du gouvernement dans cette affaire.